

LES ESSENTIELS DE LA RE2020 (REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020) - Présentiel

Cette formation traite de la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs « RE2020 » et aborde les 3 principaux objectifs fixés par le Ministère de la Transition Écologique dans la lutte contre le changement climatique

Objectifs opérationnels

- Identifier les enjeux et le contexte de la mise en place de la RE2020

Public Concerné

- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études, de la maîtrise d'oeuvre, de la maîtrise d'ouvrage et en entreprise
- Responsables travaux
- Opérateurs d'étanchéité à l'air
- Architectes
- Diagnostiqueurs immobiliers

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Contexte climatique et énergétique

Contexte réglementaire

- Historique de la Réglementation Thermique (RT)
- Evolution entre RT2012 et RE2020, entre E+ C- et RE2020

Les enjeux des performances de la RE2020

- Enjeux énergétiques, climatiques et de confort d'été pour le bâtiment
- Cadre réglementaire de la RE2020
- Rappels sur l'expérimentation E+C
- Mise en place de la RE2020 et évolutions par rapport à la RT2012

Les 3 objectifs poursuivis et les indicateurs

- La réduction des consommations énergétiques
- Diminution de l'impact carbone de la construction des bâtiments
- La garantie de la fraîcheur dans les bâtiments

Les 6 indicateurs :

- Performance énergétique des constructions neuves
- Bbio : Besoins bioclimatiques pour le chauffage, le rafraîchissement et l'éclairage
- Cep : Consommation en énergie primaire
- Cep-nr : Consommation en énergie primaire non renouvelable
- Diminuer l'empreinte carbone des bâtiments
- Ic construction : Impact carbone du bâtiment
- Ic énergie : Impact carbone lié aux consommations énergétiques
- Garantir la fraîcheur pendant les étés caniculaires
- DH : degré-heures d'inconfort

Exigences de moyens imposées par la RE2020

- Isolation thermique, éclairage naturel, étanchéité à l'air, confort d'été, consommations d'énergie selon le type de bâtiment

Cette formation est également réalisée en Distanciel.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et d'illustrations au travers de cas concrets.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation

■ Qualification Intervenant(e)s

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur génie énergétique, génie climatique.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com